

## Elections professionnelles

Une nouvelle fois, les SPP et les PATS ont fait confiance à ceux qui leur semblaient être le plus à même de défendre les intérêts de la profession. Les résultats sont sans équivoque et confirment que la CGT se maintient largement en première position. Cette importante majorité nous incitera à encore plus de vigilance et de combativité face aux injustices et aux provocations dont nous sommes trop souvent l'objet. Nous remercions nos électeurs de la confiance qu'ils nous ont renouvelé et les assurons de notre entière disponibilité à leur égard.

Résultats des votes du 6 novembre 2008		Nombre de sièges obtenus				
		total	CGT	SUD	CGC	CFTC
CTP commun		8	4	2	1	1
CAP pompiers		8	5	2		1
CAP PATS	A	2	1		1	
	B	4	2		2	
	C	4	2	2		

### Vos élus : CTP (et CHS):

Jean-Michel Barbier (Gerland) suppléant: Thierry Dedola (PATS)  
Jacques Guillon (PATS) suppléant: Jean Pierre Monnier (Croix Rousse)  
Anthony Sebbane (Gerland) suppléant: Claude Michel (Rochat)  
Guillaume Saunier (Rochat) suppléant: Pascal Orange (St Priest).

### CAP :

Philippe Mounard (Tassin) suppléant: Sammy Diarra (St Priest)  
Emmanuel Chapon (Rochat) suppléant: Jean Pierre Monnier (Croix Rousse)  
Yannick Brun (Givors) suppléant: Sébastien Montfollet (St Priest)  
Joël Maitre (Log) suppléant: Laurent Tardy (Feyzin)  
Guillaume Saunier (Rochat) suppléant: Brian Canale (Central)  
Lors de leurs départs à la retraite dans 3 ans, Philippe Mounard sera remplacé par Thomas Viallon (Rochat) et Joël Maitre par Pascal Orange (saint priest).

Rappel : CATSIS et Conseil Administration : E Chapon / S Diarra et D Gutty / JL Dufaud.

Avec un peu d'avance :

**BONNES FEYES DE FIN  
D'ANNEE A TOUS!!!**



Nous contacter :  
Adresse internet

<http://pompiers.lyon.cgt.online.fr>  
e-mail : [pompiers.lyon.cgt@online.fr](mailto:pompiers.lyon.cgt@online.fr)

Syndicat CGT  
des Sapeurs Pompiers Professionnels  
du Rhône

Le Petit Bavard Lyonnais

L'actu syndicale du SDIS 69

n°7 – novembre/décembre 2008

Réunion avec le  
Directeur  
27 octobre 2008

Place des SPV dans les CADIM  
SAV et bateau  
FDF  
En bref

## Classement des centres

## Elections

## Le bureau CGT a été reçu par le Directeur le 27 octobre:

### Place des SPV dans les Centres A Départs IMMédiats :

Pour le Directeur, il est hors de question d'exclure les SPV des groupes à 3. Il veut que les SPV prennent quelques groupes à 3 pendant leurs gardes. Mais pour lui ça ne doit pas être systématique, il trouve logique qu'un SPP en fasse plus, mais il ne veut pas cantonner les SPV aux groupes à 1. Nous lui expliquons que le nombre de possibilités de groupes à 3 offertes aux SPV postés du fait des absences de dernière minute est largement suffisant, sans froisser personne, puisqu'il n'y a dans ce cas pas de SPP « laissés sur le carreau ».

Le colonel nous affirme que les feuilles sont remplies à plein au montage, un mois avant uniquement avec des SPP. Ce ne sont pas ses directives d'alléger les plannings en début d'année et de les alourdir en fin. Pourtant tout le monde sait bien que ce n'est pas le cas. Nous trouvons inadmissible qu'un SPV vienne au devant d'un SPP sur une feuille de garde. Le SPV en CADIM ne doit pas monter dans les engins à la place des SPP, c'est quand même la base de notre métier.

Nous rappelons que les SPV en centre pro sont là pour compléter l'effectif, pour devenir des futurs SPP, et non pour prendre la place des SPP. Ils seront d'ailleurs reconnaissants, une fois passés « jeunes pros » d'être reconnus comme tels après 5 mois de formation et d'avoir des piquets « groupe à 3 » pour eux.

Il est totalement anormal que certaines compagnies voient même des sous-officiers professionnels au standard et des SPV sapeur sur les groupes à 3...

A quand un directeur volontaire ?

Le Directeur souhaite trouver un « équilibre », il fera le point avec ses chefs de groupe, notamment au niveau des remplacements possibles sur les gardes lors des arrivées des effectifs de renforts SPP.

Nous nous sommes également élevés contre les mutations des officiers bientôt en retraite et le développement inutile des CDG SPV qui « prennent » des missions aux CDG SPP au détriment d'un maintien des acquis ou d'un développement des expériences pour ceux-ci, notamment en milieu péri urbain.

Nous n'accepterons pas le commandement des effectifs SPP par des SPV.

### SAV et bateau :

Il nous demande de la patience. La spécialité se met juste en place. Le souhait à terme de la Direction est de faire partir des SAV soutenus par des embarcations. Il y en aura 6 : 2 dans le Nord du département, 3 au centre et un au Sud. La CGT met en garde la Direction contre tout incident qui pourrait intervenir pour un SAV non soutenu par une embarcation. Nous serons vigilants. Il en va de la sécurité des sapeurs-pompiers.

### FDF :

Suite à notre demande, les agents des centres formés au FDF (Givors & Villefranche) pourront s'inscrire sur leur temps de travail afin de participer aux colonnes feux de forêts pour l'été. Le service s'arrangera pour pallier à leurs absence le cas échéant. Refus de sa part d'étendre ce dispositif aux autres compagnies. Pourtant, un feux de forêt est une mission propre à notre profession. Nous ne sommes pas en vacances lorsque nous éteignons des incendies. De plus, envoyer des SPP éteindre les incendies de forêts permettrait à ceux-ci d'engranger une expérience FDF qui fait et fera à l'avenir cruellement défaut dans le Rhône, surtout si les orientations définies dans le SDACR en 2006 (recrudescence des FDF dans notre département) se confirment.

### En bref :

● De nombreux problèmes liés à la conduite des dernières boîtes « robotisées » VSAV : voir si c'est améliorable au niveau de la logistique (mécanique), plus de formations ? Egalement nous avons soulevé le temps de réponse avec les FPT suite à un freinage (2 à 3 secondes avant d'avoir la puissance fait que l'engin ne peut réagir promptement en évitement ou en dégagement de carrefour par exemple). Le Col Kaiser se saisit du dossier.

● Tout les centres vont progressivement passer en chambre de veille. Les problèmes à la 6 de lavabo seront réglés. Suite à la mobilisation de nombreux SPP le 23 octobre et à nos actions, les concertations ont enfin commencé au Central depuis mardi 28/10. (dores et déjà 3 réunions ont permis de faire évoluer le projet initial)

● Les stages IMP2 seront bien crédités à 80 heures (et non 70).

● Les SPP encadrant des stages de 8 heures ou plus chez les SPV seront bien rémunérés en tant que professionnels, et non en vacations de SPV s'ils ont le double statut.

● Les cas de légionellose ont entraîné des fermetures de douches. En fait, il y a 3 seuils : 0 à 1000 unités : tout est bon ; 1000 à 100 000 : rein n'est obligatoire, l'eau est toujours bonne ; au-delà de 100 000 : obligation de redescendre en dessous des 1000 unités,

ne plus utiliser l'eau.

Le SDIS a procédé comme s'il était au-delà des 100 000 alors qu'ils n'ont jamais été atteints. Nous sommes dans le principe de précaution.

### En bref hors réunion avec le DDSIS:

● Logement de fonction: demande faite par la CGT pour que tous les agents puissent avoir son logement au moins 4ans, quelque soit leur année d'entrée. A SUIVRE...

● Nous rencontrerons la DDSC le 26 novembre dans le cadre d'une mission d'inspection sur le SDIS.